

# Aide-mémoire pour une arrivée réussie

Conservez et utilisez cette liste pour préparer votre arrivée à l'UQAM

Téléchargez une version électronique de ce document, avec des hyperliens directs vers les ressources:

⇒ <http://bit.ly/aide-memoire-rentree>

Chère étudiante, cher étudiant,

Vous venez de recevoir votre lettre d'admission de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'équipe du Bureau de l'accueil et de l'intégration des étudiants étrangers vous offre son support pour préparer cette nouvelle étape de votre vie et vous soutenir durant toutes vos études. Ce document vous présente les étapes importantes pour votre arrivée. Nous vous invitons à le consulter et à le garder précieusement puisqu'il présente les préparatifs incontournables et nécessaires relativement à vos obligations comme étudiant.

## Les 10 préparatifs incontournables :

- 1. Formalités d'immigration :** Consultez le verso de ce document ;
- 2. Assurances :** Vous devez obligatoirement souscrire à l'assurance maladie et hospitalisation de l'UQAM. Les frais d'adhésion à ce régime sont inscrits au dossier des étudiants, dès leur première inscription. En conséquence, aucune autre assurance médicale ne sera reconnue par l'UQAM. Il existe toutefois des protocoles d'ententes en matière de santé et de sécurité sociale entre le Québec et les pays suivants : Belgique, France, Danemark, Finlande, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Suède et Roumanie. Si vous êtes un citoyen de l'un de ces pays, il est important d'avoir en main, à votre arrivée au Québec, une attestation valide d'affiliation au régime de santé de votre pays. Ce document vous permettra de formuler une demande d'obtention de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et, par la suite, une demande d'exemption des frais d'assurance obligatoire. Si vous êtes un étudiant en provenance de la France, mais n'ayant pas la citoyenneté française, il se pourrait que vous ayez droit à la couverture de la RAMQ. Afin de savoir si cela s'applique à vous, visitez le site de la RAMQ: [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) ;
- 3. Webinaires :** Pour vous aider, suivez nos webinaires. La programmation est annoncée sur notre site Web : <https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/>
- 4. Bourse d'exemption :** Consultez le site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à l'adresse [www.education.gouv.qc.ca](http://www.education.gouv.qc.ca) afin de savoir si votre pays a signé une entente avec le Québec. Si tel est le cas, complétez les étapes d'une demande pour bénéficier d'une exemption des droits de scolarité supplémentaires ;
- 5. Inscription aux cours :** Effectuez dès maintenant votre choix de cours et assurez-vous d'être inscrit à temps complet ;
- 6. Courriel UQAM :** Le mode de communication privilégié à l'Université sera votre courriel UQAM. Pour l'utiliser, vous devrez demander un code MS, à l'adresse : [www.info-courrier.uqam.ca](http://www.info-courrier.uqam.ca) (code permanent et NIP requis); par la suite, vous pourrez consulter vos messages sur le Web, à l'adresse: [www.courriel.uqam.ca](http://www.courriel.uqam.ca) ;
- 7. Paiement des droits de scolarité :** Prévoyez le mode de transfert de fonds pour les droits de scolarité payables à l'Université. Plus d'infos: [www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/formalites-administratives/frais.html](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/formalites-administratives/frais.html) ;
- 8. Hébergement :** Pour les étudiants désirant habiter aux Résidences universitaires de l'UQAM, réservez votre place dès que possible. Vous pouvez également consulter notre banque de logements ;
- 9. Planification :** Planifiez votre arrivée au moins 10 jours avant le début des cours ;
- 10. Programme de jumelage :** Inscrivez-vous dès maintenant à notre programme de jumelage (Allô!).

## Dès votre arrivée :

### Accueil des nouveaux étudiants étrangers

Des activités d'information et d'accueil ont lieu sur le campus pour marquer la rentrée étudiante à l'UQAM. Découvrez-les sur le site de la Rentrée et mettez-les à votre agenda: [www.etudier.uqam.ca/rentree](http://www.etudier.uqam.ca/rentree)

De plus, le Bureau de l'accueil et de l'intégration des nouveaux étudiants étrangers est là pour répondre aux besoins et questions spécifiques des nouveaux étudiants étrangers de l'UQAM.

#### N'oubliez pas d'apporter avec vous:

- Votre CAQ, votre permis d'études, votre passeport et votre certificat ou extrait de naissance.
- Pour les étudiants libres ou en programme d'échange pour 1 trimestre : votre passeport et votre certificat ou extrait de naissance.

Plus d'infos: [www.etudier.uqam.ca/rentree](http://www.etudier.uqam.ca/rentree)

## Communiquez avec nous :

**Bureau de l'accueil et de l'intégration des étudiants étrangers**

**Adresse:** 1290 boul. Saint-Denis, Montréal, local AB-4200  
**Téléphone :** (514) 987-3135  
**Télécopie :** (514) 987-8739  
**Courriel:** [sve-accueil@uqam.ca](mailto:sve-accueil@uqam.ca)

**Site Web:** [www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger](http://www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger)  
**Facebook:** [www.facebook.com/UQAM.etudiants.etrangers](http://www.facebook.com/UQAM.etudiants.etrangers)

# Préparer votre séjour d'études au Québec

## Documents d'immigration nécessaires à votre arrivée

	Programmes d'études de 6 mois et plus	Programme d'échange Profil année	Programme d'échange Profil semestre	Étudiant libre 1er trimestre
<b>Liste des programmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propédeutique</li> <li>• Certificat</li> <li>• Mineure, majeure</li> <li>• Baccalauréat</li> <li>• Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS)</li> <li>• Maîtrise</li> <li>• Doctorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'échange pour 2 trimestres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'échange pour 1 trimestre</li> </ul>	
<b>Documents exigés avant votre arrivée au Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)</li> <li>• Lettre d'acceptation de votre demande de permis d'études</li> <li>• Autorisation de voyage électronique (AVE) ou visa de résident temporaire (VRT)</li> <li>• Pour connaître les démarches: <a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/immigration/caq-permis-etudes.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/immigration/caq-permis-etudes.html</a></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation de voyage électronique (AVE) ou visa de résident temporaire (VRT) : <a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/immigration/visa.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/immigration/visa.html</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation de voyage électronique (AVE) ou visa de résident temporaire (VRT) : <a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/immigration/visa.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/immigration/visa.html</a></li> </ul>
<b>Documents exigés avant votre arrivée à l'UQAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passeport</li> <li>• CAQ</li> <li>• Lettre d'acceptation de votre demande de permis d'études</li> <li>• AVE ou VRT</li> <li>• Acte de naissance ou extrait de naissance (livret de famille, nom du père et de la mère).</li> <li>• Attestation à la sécurité sociale pour les assurances (seulement pour les pays signataires) : <a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/formalites-administratives/couverture-medicale.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/formalites-administratives/couverture-medicale.html</a></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passeport</li> <li>• AVE ou VRT</li> <li>• Acte de naissance ou extrait de naissance (livret de famille, nom du père et de la mère).</li> <li>• Attestation à la sécurité sociale pour les assurances (seulement pour les pays signataires) : <a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/formalites-administratives/couverture-medicale.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/formalites-administratives/couverture-medicale.html</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passeport</li> <li>• AVE ou VRT</li> <li>• Acte de naissance ou extrait de naissance (livret de famille, nom du père et de la mère).</li> </ul>